



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union -Discipline – Travail

MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE
ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

DIRECTION DE L'ACTIVITE PHARMACEUTIQUE



Termes de référence

**Appel d'offre pour le Recrutement d'un assistant technique
Economiste de la santé pour l'étude sur
l'accessibilité financière et la structuration des prix des
produits pharmaceutiques en Côte d'Ivoire**

Juillet 2026

Composante : Financement Budgétaire Programmatique (FBPR)

Modernisation et performance opérationnelle de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire (Nouvelle PSP Côte d'Ivoire), ainsi que l'amélioration de la coordination et du pilotage de la chaîne d'approvisionnement au niveau déconcentré par la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP).

Sous-composante : 3.3.2 Etude sur l'accessibilité financière et la structuration des prix des produits pharmaceutiques en Côte d'Ivoire

Source de financement : AFD

Budget de l'activité : 10 000 000 FCFA



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire s'est engagée dans une réforme profonde de son système de santé à travers le **Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2026-2030**, visant un système performant, intégré et équitable. L'accessibilité financière des produits pharmaceutiques constitue un pilier essentiel de cette ambition.

Parallèlement, la **Politique Pharmaceutique Nationale (PPN 2023)** et le **Plan Directeur Pharmaceutique National (PDPN 2026-2030)** soulignent la nécessité :

- d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité financière des médicaments essentiels ;
- de renforcer la régulation économique du secteur pharmaceutique ;
- d'assurer la transparence dans la structuration des prix des médicaments ;
- de protéger les ménages contre les dépenses catastrophiques de santé.

Les études existantes, notamment l'étude académique de 2016 ont mis en évidence :

- des **écarts de prix importants** entre secteur public et privé (20 à 60 %) ;
- une **application hétérogène des marges réglementaires** ;
- une **variabilité des prix d'achat** chez les grossistes ;
- une **faible transparence** dans la chaîne de formation des prix ;
- l'absence d'un **système national de prix de référence**.

Face à ces constats et dans le contexte de généralisation de la Couverture Maladie Universelle, le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHP-CMU) à travers la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP), en collaboration avec l'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP), la Direction Générale de la Couverture Maladie Universelle (DGCMU), et la Nouvelle PSP-CI, lance une étude stratégique), selon la Convention d'affectation du FBPR pharmaceutique (CCI1855 FB PR NPSP) ***sur l'accessibilité financière et la structuration des prix des produits pharmaceutiques en Côte d'Ivoire***.

Cette étude nécessite une **analyse économique approfondie** ainsi qu'une **expertise pharmaceutique approfondie**, couvrant :

- la réglementation pharmaceutique ;
- la chaîne d'approvisionnement ;
- les modalités et pratiques de fixation des prix ;
- les risques sur la pérennisation des programmes ;
- l'analyse des déterminants de l'accessibilité financière des produits pharmaceutiques par les populations.

Ces constats justifient la nécessité, actualisée et alignée sur les réformes en cours.

Dans ce cadre, la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP) bénéficie d'un appui financier de l'AFD pour recruter deux **Assistant(e)s Technique – Économiste de la Santé et pharmacien**, chargé(e)s d'appuyer la DAP dans la conduite de cette étude stratégique.

Les présents TDRs fixent les modalités d'appel d'offre concernant l'**assistant technique Economiste de la Santé**.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1 Objectif général

Réaliser une **analyse économique complète** de la structuration des prix et de l'accessibilité financière des produits pharmaceutiques en Côte d'Ivoire incluant une **expertise pharmaceutique, réglementaire et**

logistique afin d'éclairer les décisions de régulation et de proposer des mécanismes innovants d'amélioration de l'accès aux médicaments.

2.2 Objectifs spécifiques

Les deux (02) consultants nationaux (Profils Economiste de la santé et Pharmacien) devront conjointement contribuer à l'atteinte des objectifs spécifiques suivants, selon la répartition des responsabilités définie aux sections 2 et 3 :

- OS1** Analyser le cadre réglementaire et institutionnel encadrant la structuration des prix, les marges commerciales et les pratiques tarifaires dans le secteur pharmaceutique (public et privé), y compris l'espace fiscal, les droits de douane, les procédures d'enregistrement et les éventuels changements réglementaires en cours ou prévus. → **Pharmacien**
- OS2** Cartographier et analyser la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique dans toutes ses composantes fonctionnelles et économiques dans la formation des prix — achat, importation, distribution, stockage, dispensation, financement — en identifiant les rôles de chaque acteur (*laboratoires représentants, fabricants, DGIE, grossistes-répartiteurs, officines, dépôts pharmaceutiques, structures de santé publiques*). → **Conjoint**
- OS3** Développer un cadre d'analyse économique robuste, adapté au contexte ivoirien et conforme aux standards méthodologiques internationaux (méthodologie HAI/OMS, analyse de la chaîne de valeur), permettant de quantifier et de comparer la structuration des coûts et des marges à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement. → **Économiste**
- OS4** Quantifier les coûts réels, les marges effectivement appliquées et les mécanismes de formation des prix à chaque niveau de la chaîne (importateur, grossiste-répartiteur, officine privée, structures publiques), en documentant et en expliquant les écarts constatés entre les marges réglementaires et les marges réellement pratiquées. → **Conjoint**
- OS5** Évaluer les différentiels de prix et d'accessibilité entre les secteurs public et privé — y compris les prix pratiqués dans les programmes verticaux financés par les bailleurs — et analyser leurs déterminants structurels, économiques et institutionnels. → **Conjoint**
- OS6** Évaluer l'impact économique des niveaux de prix sur les ménages : part des dépenses en médicaments dans le budget total, incidence des dépenses catastrophiques, effets d'appauvrissement, et identification des facteurs déterminants des inégalités d'accès (revenus, zone géographique, type de couverture maladie). → **Économiste**
- OS7** Réaliser un benchmarking comparatif sur la structuration des prix des médicaments dans 2 à 3 pays d'Afrique subsaharienne comparables, incluant les systèmes de régulation pharmaceutique, les marges pratiquées à chaque niveau de la chaîne, une analyse FFOM et les leçons apprises transposables au contexte ivoirien. → **Pharmacien**
- OS8** Analyser les risques de non-pérennisation des approvisionnements en produits de santé pour les programmes verticaux dépendants des bailleurs de fonds (*VIH, Paludisme, Tuberculose, Vaccination, Nutrition, Santé Maternelle et Infantile, Planification Familiale et kits obstétricaux*) et proposer des stratégies de transition et de mitigation des risques. → **Conjoint**
- OS9** Proposer un mécanisme innovant et opérationnel de régulation des prix et d'amélioration de l'accessibilité financière, fondé sur les données collectées et les meilleures pratiques internationales, assorti d'un dispositif de collecte en routine des informations clés sur les prix et l'accessibilité. → **Conjoint**
- OS10** Formuler une feuille de route opérationnelle priorisée pour la mise en œuvre des recommandations de l'étude, assortie d'un cadre de suivi-évaluation, d'indicateurs mesurables et d'une estimation des ressources nécessaires. → **Conjoint**

3. MISSIONS ET TÂCHES PRINCIPALES

En qualité de spécialiste de l'économie de la santé et de l'analyse des marchés pharmaceutiques, le Consultant Économiste de la santé est responsable des missions suivantes :

3.1 Développement du cadre d'analyse économique

- Développer un cadre méthodologique robuste pour l'analyse économique de la structuration des prix, conforme aux standards internationaux reconnus (*méthodologie HAI/OMS, analyse de la chaîne de valeur*).
- Sélectionner et adapter les indicateurs économiques pertinents : ratio prix médicament/salaire journalier, part des médicaments dans les dépenses de santé, prix relatifs secteur public/privé.
- Développer les outils quantitatifs d'analyse : modèles de structure des coûts et des marges, analyses de sensibilité aux variations de prix, outils de comparaison internationale.

3.2 Analyse économique de la formation des prix dans la chaîne d'approvisionnement

- Modéliser la structure des coûts et la formation des prix à chaque maillon de la chaîne, en quantifiant la contribution de chaque composante (coûts d'importation, taxes, marges, frais logistiques).
- Analyser les déterminants économiques des écarts de prix entre secteurs public et privé (structure de la demande, concurrence, régulation, structure des coûts).
- Quantifier les surcoûts liés aux inefficiences identifiées et modéliser leur impact sur les prix finaux pratiqués au niveau du patient.

3.3 Analyse de l'accessibilité financière et de l'impact sur les ménages

- Analyser les données disponibles sur les dépenses de santé des ménages (Enquêtes Niveau de Vie/EMI, RGPH, DHS/MICS, EHCVM) pour quantifier la part des dépenses en médicaments dans le budget des ménages.
- Calculer les indicateurs standardisés d'accessibilité financière : taux de ménages en dépenses catastrophiques liées aux médicaments (seuil de 10% et 25% du budget), effets d'appauvrissement induits.
- Identifier et quantifier les facteurs déterminants des inégalités d'accès aux médicaments : quintile de revenus, zone géographique (urbain/rural), type de couverture maladie (CMU, assurance privée, aucune).
- Analyser les stratégies d'adaptation des ménages face aux prix élevés : automédication, non-observance, recours à des médicaments de qualité inférieure, report de soins.

3.4 Proposition de mécanismes financiers d'amélioration de l'accessibilité

- Analyser les options de mécanismes d'amélioration de l'accessibilité financière : subventions ciblées, remboursement via la CMU/RAMU, fonds de garantie, négociation centralisée des prix.
- Modéliser l'impact économique des différentes options de régulation des prix sur les ménages (simulations par quintile de revenus et zone géographique) et sur les finances publiques.
- Réaliser une analyse coût-efficacité des différentes options de mécanismes de régulation permettant une prise de décision éclairée.

3.5 Appui méthodologique, coordination et animation

- Élaborer le protocole d'étude et les outils de collecte spécifiques au volet économique : questionnaires ménages, grilles d'analyse économique, guides d'entretien avec institutions (DGE, CMU-CI, PTF).
- Coordonner la collecte et l'analyse statistique des données économiques et de marché.
- Appuyer la DAP dans la coordination des parties prenantes et l'animation des groupes thématiques (ateliers de validation, groupes techniques multisectoriels).
- Contribuer à la rédaction des sections économiques des livrables conjoints et du rapport final.

4. LIVRABLES TECHNIQUES (LT) ATTENDUS

Les livrables techniques (LT) ci-dessous sont produits par le Consultant Économiste à titre individuel, en sus de sa contribution aux livrables contractuels (LC), permettant de proposer le Rapport global de l'étude dans son volet économique. Ils seront reversés au fonds documentaire de l'étude.

N°	Livrables Techniques (LT)	Contenu attendu	Échéance
Livable 1	Rapport du cadre d'analyse économique et modélisation de la formation des prix	Rapport présentant : (i) le cadre méthodologique économique élaboré et les indicateurs sélectionnés ; (ii) la modélisation de la structure des coûts et de la formation des prix à chaque maillon de la chaîne ; (iii) la quantification des inefficiences économiques et leur impact sur les prix finaux.	10 sept. 2026
Livable 2	Rapport sur l'accessibilité financière et l'impact économique sur les ménages	Rapport d'analyse approfondie : part des dépenses en médicaments dans le budget des ménages par quintile de revenus, incidence des dépenses catastrophiques et effets d'appauvrissement, facteurs déterminants des inégalités d'accès (revenus, géographie, couverture maladie), stratégies d'adaptation des ménages. Données désagrégées par zone et profil socio-économique.	10 oct. 2026
Livable 3	Note de recommandations économiques — Mécanisme de régulation des prix	Note technique présentant les recommandations économiques pour la mise en place d'un mécanisme de régulation des prix, fondées sur les simulations et l'analyse coût-efficacité. Inclut les critères de ciblage des bénéficiaires, les modalités de financement et les indicateurs économiques de suivi de l'accessibilité financière.	12 nov. 2026
Livable 4	Rapport individuel de fin de mission — Economiste de la santé	Rapport récapitulant l'ensemble des analyses économiques conduites : modèles utilisés, principaux résultats, limites méthodologiques et recommandations prioritaires pour la mise en œuvre. Inclut les bases de données anonymisées et les codes d'analyse utilisés.	Décembre 2026

5. LIVRABLES CONTRACTUELS (LC) ATTENDUS

Les livrables contractuels (LC) ci-dessous sont produits conjointement par les deux (02) consultants nationaux sous la coordination de la DAP. Ils matérialisent la convergence des deux (02) expertises et constituent les livrables officiels de l'étude. **Le paiement y afférent est réparti entre les deux contrats.**

N°	Livrables Contractuels	Contenu attendu	Échéance prévisionnelle	Versement
LC1	Plan de travail conjoint et Note méthodologique	Plan de travail harmonisé des deux consultants (chronogramme, répartition des tâches, mécanismes de coordination), accompagné d'une note méthodologique décrivant l'approche globale, les sources de données, les méthodes de collecte et d'analyse, et le dispositif de contrôle qualité de l'étude.	11 Septembre 2026	10%
LC2	Protocole d'étude et outils de collecte	Protocole complet de l'étude (design, périmètre, critères d'inclusion, stratégie d'échantillonnage) accompagné de l'ensemble des outils de collecte : questionnaires ménages, guides d'entretien par type d'acteur, grilles de relevé de prix, fiches de documentation réglementaire, outils numériques ou papier.	30 Sept. 2026	10%
LC3	Draft du Rapport global de l'étude	Version provisoire du rapport intégré de l'étude, combinant les analyses pharmaceutiques, réglementaires et économiques. Comprend : contexte et justification, méthodologie, résultats détaillés par domaine, analyse benchmarking, conclusions préliminaires et recommandations provisoires soumises à validation.	10 Nov. 2026	30%
LC4	Proposition d'un mécanisme et d'outils de collecte en routine	Proposition opérationnelle d'un mécanisme de collecte pérenne des informations clés sur la structuration des prix et l'accessibilité financière : indicateurs de suivi, sources de données, acteurs responsables, fréquence de collecte, outils (formulaire, tableaux de bord), et modalités institutionnelles de pérennisation du dispositif.	17 nov. 2026	10%

LC5	Rapports finaux : • Rapport final consolidé de l'étude • Feuille de route opérationnelle • Rapport final de consultance (individuel)	• Rapport final de l'étude consolidé après atelier national de restitution et intégration des observations des parties prenantes. Comprend : rapport principal avec toutes les analyses et recommandations finalisées, résumé exécutif, feuille de route opérationnelle priorisée avec cadre de S&E et estimation des ressources. • Feuille de route opérationnelle • Rapport individuel de fin de mission de chaque consultant.	17 déc. 2026	40%
	Total			100%

Tout le fonds documentaire inhérent à l'étude sur l'accessibilité financière et la structuration des prix des produits pharmaceutiques en Côte d'Ivoire sera reversée à la DAP, de préférence, sous format de bibliothèque en ligne.

De plus, l'assistance technique est fortement recommandée à proposer un mécanisme et des outils pour la collecte des informations en routine et de façon optimale dans le cadre de cette étude.

6. LIEU, DUREE ET MODALITES DE LA MISSION

Lieu principal

Siège de la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP), sis à Treichville, Abidjan - présence physique requise, avec possible organisation de réunions en ligne, de déplacements à l'intérieur du pays pour les consultations régionales ou à Abidjan même, lors des entretiens des acteurs.

Missions terrain

Missions de collecte de données, d'entretien avec les acteurs dans la ville d'Abidjan et, le cas échéant, dans les régions sanitaires selon les besoins de l'étude.

Durée

50 jours ouvrés sur une période pouvant aller de quatre (04) à six (06) mois à compter de la date de signature du contrat.

Modalités

Temps plein • Présence en présentiel à la DAP. • Réunions in site/en ligne périodiques, autorisées pour les concertations à distance avec les acteurs clés du secteur pharmaceutique et les partenaires • Participation à toutes les rencontres et cadres de suivi et d'échanges organisés par la DAP en lien avec l'étude.

Supervision et Collaboration

- Supervision générale : Directrice de la DAP
- Supervision directe : Chef de Service Recherche et Etude (RE)
- Collaboration avec le Service Formation et le Service Suivi-Évaluation des Performances (SEP).
- 4 structures focales qui seront sollicitées pour le dépouillement d'appel d'offre et la coordination de l'étude : DAP, DGCMU, NPSP, AIRP.

7. PROFIL DU CANDIDAT

(AT Economiste de la santé)

Qualifications requises

- Diplôme requis : Master (Bac+5) ou Doctorat en Économie de la Santé, Économie, Sciences économiques, Santé Publique avec spécialisations en économie ou domaine connexe.
- Formations complémentaires (atout majeur) :
 - Spécialisation en financement de la santé, en économétrie appliquée ou en politiques de santé
 - Formation en méthodes quantitatives avancées : économétrie, modélisation statistique, analyse coût-efficacité
 - Formation aux méthodes de l'analyse de l'accessibilité financière (méthodologie HAI/OMS) — fortement souhaitée
 - Certification en analyse des enquêtes ménages (DHS, MICS, EHCVM) ou en analyse de données de panel (atout)

Expériences professionnelles requises (atout majeur)

- Au moins 7 ans d'expérience professionnelle en économie de la santé, analyse des politiques de santé ou financement du secteur santé, dont au moins 3 ans en Afrique subsaharienne ;
- Expérience avérée dans l'analyse économique du secteur pharmaceutique : structuration des coûts et des marges, analyse de la chaîne de valeur, formation des prix, comparaisons secteur public/privé. Une connaissance de la méthodologie HAI/OMS est fortement souhaitée.
- Expérience dans l'analyse de l'accessibilité financière aux soins et aux médicaments : calcul des indicateurs de dépenses catastrophiques (seuils de 10% et 25%), analyse de l'appauvrissement par les dépenses de santé, exploitation des données des enquêtes ménages (ENI, ENV, EHCVM, DHS, MICS).
- Participation à au moins deux études, évaluations économiques ou projets de recherche en économie de la santé, idéalement dans les domaines de l'accès aux médicaments, du financement de la santé ou des politiques pharmaceutiques (publications ou rapports techniques valorisés).
- Expérience confirmée dans l'utilisation d'au moins un logiciel statistique (Stata, SPSS, R ou Python) pour l'analyse de données d'enquêtes ménages, de données économiques et de données de marché.

Compétences clés (techniques)

- Analyse économique des marchés pharmaceutiques
- Méthodologie HAI/OMS — structuration des prix
- Analyse coût-efficacité & coût-utilité
- Analyse des enquêtes ménages (DHS, MICS, EHCVM)
- Indicateurs de dépenses catastrophiques
- Économétrie appliquée (Stata, SPSS, Python) ou R (souhaitable mais non obligatoire).
- Visualisation de données & tableaux de bord
- Rédaction de rapports économiques & de politiques

Compétences transversales

- Respect strict de la confidentialité des données, impartialité dans les analyses et transparence sur les limites méthodologiques
- Capacité à produire des analyses orientées vers des recommandations concrètes, applicables et appropriables par les décideurs publics et les partenaires.

- Rédaction de rapports économiques & de politiques
- Excellentes capacités rédactionnelles et relationnelles.
- Maîtrise des outils : Word, Excel, PowerPoint, modélisation économique, statistiques, SPSS, Excel avancé, Power BI.
- Compétences en animation, coordination et négociation.

8. MÉTHODOLOGIE DE RECRUTEMENT

- Mise en concurrence d'au moins **3 CVs**.
- Analyse technique du dossier de candidature (qualification, expérience, méthodologie).
- Entretien final avec les points focaux (Réunion en présentiel).
- Sélection du candidat ayant obtenu la meilleure note.
- Basé(e) à la **DAP – Treichville**, sous supervision du **Chef de Service Recherche & Études** et du point focal AIRP
- Collaboration étroite entre les services **Recherche Etudes, Formation** et le **Service Suivi-Evaluation des performances de la DAP**, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et les institutions du MSHP-CMU à savoir la DGCMU, la NPSP, et éventuellement l'association des grossistes privés de Côte d'Ivoire, l'ABIOMCI et l'UNPPCI.
- 4 structures focales qui seront sollicitées pour le dépouillement d'appel d'offre et l'encadrement de l'étude : DAP, DGCMU, NPSP, AIRP

9. BUDGET

Élément	Qté	Nombre de jours ouvrés	Période	Coût unitaire	Total
Honoraires	1	50	4-6 mois	200 000 FCFA	10 000 000 FCFA

10. CHRONOGRAMME INDICATIF

N°	Activité	Date
1	Ouverture des offres	Juin 2026
	Dépouillement des CVs et analyse des offres	Juin 2026
3	Interviews	Juin 2026
4	Période d'essai (7 jours ouvrés)	Juin 2026
5	Négociation / Signature du contrat	Juillet 2026
6	TDR d'enquête et Cadre d'analyse économique (modèle + hypothèses)	Août 2026
7	Outils de collecte (questionnaires, guides)	Septembre 2026
9	Enquête de terrain	Septembre-Octobre 2026

11. ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Les critères seront détaillés par les parties prenantes (points focaux : DAP/AIRP/DGCMU/NPSP) en se basant sur les éléments cités ci-dessus :

- **Qualification : 20 points**
- **Expérience : 40 points**
- **Réalisation antérieure similaire (Etude sur les prix...) -Atout- : 15 points**
- **Méthodologie et compréhension : 25 points**

Total : 100 points

Seuil minimum : 70 points

11. MODALITÉS DE SOUMISSION

Le dossier de candidature devra obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

Curriculum Vitae (CV) détaillé

CV structuré (5 pages maximum) mettant en exergue les diplômes, les domaines d'expertise, les expériences.

Préciser pour chaque expérience : l'employeur, la durée, les responsabilités et les livrables produits.

CV intégrant au moins deux (02) références professionnelles pouvant attester des compétences et de l'expérience du/de la candidat(e) dans des missions similaires.

Note méthodologique

Note méthodologique (3 pages maximum) décrivant l'approche proposée pour l'étude : démarche, outils envisagés, planning indicatif et risques identifiés.

Offre financière

Une page notifiant le barème de prix des honoraires demandé.

Copies des diplômes

Copies certifiées conformes des Diplômes, Titres et Certificats attestant la qualification et les formations mentionnées dans le CV.

Attestations d'expériences (si applicables)

Attestations de bonne exécution, lettres de recommandation, rapports validés ou tout document prouvant les expériences dans une étude similaire.

Les dossiers de candidature doivent être soumis selon la procédures suivante :

- **Par courrier électronique :**

Envoyer un document unique au format PDF aux adresses suivantes :

- armelleci@yahoo.fr
- flaurakone@gmail.com